
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 5 octobre 2020 à 19 h
530, avenue Davaar à Outremont**

Cette séance ordinaire a été tenue à huis-clos par vidéo-conférence, le tout en conformité avec l'Arrêté ministériel 2020-004 par lequel la ministre de la Santé et des Services sociaux a mis en place des mesures spéciales pour les municipalités afin de minimiser les risques de propagation de la Covid -19.

PRÉSENCES :

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan
M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa

AUTRES PRÉSENCES PAR VIDÉO-CONFÉRENCE :

Mme Julie Desjardins, Secrétaire d'arrondissement et chef de division – Soutien administratif
Mme Mélanie Diné, Secrétaire recherchiste et Secrétaire substitut d'arrondissement
Mme Marie-Claude Leblanc, Directrice de l'arrondissement
M. Jean-François Meloche, Directeur adjoint – Gestion du territoire, du patrimoine et des services de soutien administratif
Mme Anne-Marie Poitras, Directrice adjointe – Qualité de vie

10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 19 h.

10.02 - MOT DU MAIRE ET DES ÉLU(E)S

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

LE MOT DU MAIRE ET DES ÉLUES ET ÉLU DÉBUTE À 19H01 ET SE TERMINE À 19H24.

CA20 16 0286

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 5 OCTOBRE 2020, À 19 H

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2020, à 19 h, tel que proposé, en apportant les modifications suivantes :

- d'ajouter un point 10.04 – Présentation du budget 2021 et du PDI 2021-2030 de l'arrondissement d'Outremont;
- de déplacer le point de question des citoyens de 70.01 en tant que 10.05.

AMENDEMENT

ATTENDU QUE les citoyens d'Outremont sont dans l'impossibilité de soumettre leurs questions à l'avance par courriel à propos du budget puisque le sommaire décisionnel qui leur est soumis sur le site web de l'arrondissement ne contient pas l'information chiffrée nécessaire et suffisante pour comprendre le budget;

ATTENDU QUE l'information chiffrée complète est disponible sur les sites web des autres arrondissements;

ATTENDU QUE la technologie numérique utilisée pour les réunions du conseil en temps de pandémie ne permet pas aux citoyens de poser des questions après la présentation du budget;

ATTENDU QU'il est souhaitable que les élus se prononcent sur le budget en ayant pris connaissance des questions et commentaires des citoyens;

ATTENDU QUE les élus de l'arrondissement d'Outremont se distinguent par leur transparence auprès de leurs commettants;

Il est proposé par Jean-Marc Corbeil

appuyé par Aucun appui

DE CONVOQUER une nouvelle séance extraordinaire du conseil, laissant un délai minimum de 8 jours entre l'avis et la tenue de la séance, (respectant ainsi les dispositions de la charte de Montréal article 144.6), pour accueillir les questions des élus et les questions des citoyens (jusqu'à l'épuisement de toutes les questions des citoyens sans en limiter le nombre par citoyen) et voter le budget;

D'AFFICHER sur le site web de l'arrondissement la présentation budgétaire chiffrée complète simultanément à l'avis de séance extraordinaire.

L'AMENDEMENT TOMBE, N'AYANT PAS ÉTÉ APPUYÉ.

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Votent contre: Jean-Marc Corbeil

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

10.03

10.04 - PRÉSENTATION DU BUDGET 2021 ET DU PDI 2021-2030 DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

LA PRÉSENTATION EST EFFECTUÉE PAR LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT DE 19H34 À 20H26.

DURANT SON INTERVENTION, LE MAIRE DIFFUSE UNE PRÉSENTATION RELATIVE AU BUDGET 2021 ET AU PDI 2021-2030 DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT À L'ATTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES CITOYENS.

10.05 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

40. Toute séance extraordinaire du conseil comprend une période de questions au début de la séance. Les questions des personnes présentes doivent se rapporter uniquement aux sujets à l'ordre du jour (Règlement AO-468).

Une des questions reçues dans le cadre de la présente séance ne se rapporte pas aux sujets inscrits à l'ordre du jour et n'a donc pas été traitée par le conseil (art. 40 - *Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement d'Outremont (AO-468)*).

Il est annoncé qu'un suivi administratif sera fait sur cette question

LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 20H27 ET SE TERMINE 20H47.

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRÉTARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
Marc Poulin	M. Tomlinson J'ai appris aujourd'hui, via la page Facebook de l'arrondissement, la tenue de la réunion extraordinaire du conseil sur le budget. Force est de constater que ce délai très court de 8 heures est fort pénalisant pour les citoyens et ne favorisera pas la présence de ces derniers à la rencontre virtuelle de ce soir. Comment expliquez-vous que la séance du conseil la plus importante de l'année n'ai pas fait l'objet de publicité préalable que cela soit sur la page web de l'arrondissement, sur sa page Facebook, sur la page des élus ou encore sur le bulletin d'information de l'arrondissement envoyé le 2 octobre dernier, alors que la date devait être connue depuis au moins 8

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRÉTARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
	jours afin de respecter la loi de la charte de Montréal?
Dan Kraft	<p>Bonsoir M. le Maire</p> <p>Vous parlez parfois de votre respect envers les citoyens d'Outremont. Un compromis majeur d'un administrateur public est certainement de « rendre compte » de ses actes à ses concitoyens. En fin de compte, ce sont eux qui financent la machine créée pour les rendre un service communautaire qu'ils attendent soit nécessaire, efficace et courtois.</p> <p>Voici mes questions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pour le Dossier # :1203711009 (budget de fonctionnement), on peut lire : DÉVELOPPEMENT DURABLE Les orientations de l'administration en lien avec le budget de fonctionnement continuent à assurer la protection de l'environnement et la résilience de la Ville face aux effets des changements climatiques. On parle donc de BUDGET. Il y a 16 mois vous avez annoncé votre plan pour la refonte du stationnement en raison du changement climatique, indiquant que cela allait nous apporter des grands bénéfices. On estime que la mairie a déjà dépensé une petite fortune pour votre plan avec vos pancartes, dos d'ânes, travaux sur les rues, consultations avec experts, etc. dont la grande majorité faite entre 2019 et le début de la pandémie. Hélas, <u>aucun rapport consolidé a été offert aux citoyens</u>. Nous sommes incapables d'appréhender avec un peu exactitude combien l'effort financier nous a apporté. Vous nous parlez d'efforts budgétaires liés aux changements climatiques, mais vous n'avez même pas rendu compte du passé très récent. Pouvez-vous, SVP, informer combien de notre argent a été dépensé jusqu'à présent en lien avec votre plan de stationnement? Si vous n'avez pas un bilan spécifique et disponible pour nous rendre compte d'un sujet si important et controversé, pouvez-vous nous promettre d'en publier un bientôt sur le site de la mairie, en langage accessible? 2. Pourquoi examiner en séance extraordinaire le budget, un sujet absolument ordinaire et prévisible? L'ordre du jour ne fut connue qu'il y a quelques heures à peine. La semaine prochaine vous allez avoir un conseil ordinaire. Pourquoi le rush, qu'on sait nuire la vraie démocratie? <p>Je vous remercie d'avance pour vos réponses.</p>
Shannon Babcock	<p>Bonjour M. le maire, conseillères, conseiller,</p> <p>Premièrement, félicitations pour votre gestion fiscale responsable, en générale, mais surtout en période de pandémie.</p> <p>J'ai plusieurs questions à propos des plans budgétaire.</p> <p>Comme parent ainsi que citoyenne d'Outremont, une de mes préoccupations, c'est le futur de notre planète. Un an après que 500 000 montréalais et montréalaises ont marché avec Greta Thunberg, quels sont les mesures dans le budget proposé pour notre arrondissement pour assurer que nous continuons de faire les démarches pour protéger notre environnement local et par extension, globale?</p> <p>Deuxièmement vu que nous sommes encore en pandémie, quels sont vos mesures budgétaires pour soutenir notre communauté, c'est-à-dire les plus vulnérables et les entreprises.</p> <p>Merci beaucoup!</p>
Simon Latraverse	<p>D'abord, je voudrais signaler au Conseil d'arrondissement que l'information fournie avec l'ordre du jour CA_Out_ODJ_LPP_EXTRA_2020-10-05_19h00_FR.pdf est insuffisante pour permettre aux citoyens de connaître la situation et les prévisions budgétaires et alors poser des questions pertinentes. Les citoyens ont besoin d'information chiffrée sous forme de tableaux. Les citoyens veulent savoir en quoi consistent exactement ces prévisions, tant pour le budget de fonctionnement 2021, que pour le budget triennal d'immobilisations et pour le programme décennal d'immobilisations. L'information fournie aux citoyens pour qu'ils puissent participer</p>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRÉTARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
	<p>adéquatement à cette séance extraordinaire est carrément déficiente.</p> <p>Ceci étant dit, ma question concerne ce qui a trait à la lutte aux changements climatiques et à la transition écologique et plus spécifiquement ce qui est prévu pour l'aménagement de ruelles vertes. On peut lire en filigrane du document que les ruelles vertes ont une place importante et que l'on veut déminéraliser les ruelles afin de réduire les îlots de chaleur et de faciliter l'écoulement des eaux pluviales, sans compter les multiples autres bénéfices que l'on en escompte.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Quels sont les coûts de fonctionnement associés à l'aménagement de ruelles vertes?<ol style="list-style-type: none">a. Coût du personnelb. Coût du matériel végétal et de plantationsc. Autresd. Coûts intégrés à ceux du Bureau de projet2. Quels sont les prévisions de coûts d'investissement pour 2020 et 2021?<ol style="list-style-type: none">a. Coûts des architectes paysagers et des études de sols (y aura-t-il une firme retenue pour l'ensemble des 7 projets déjà approuvés ou y aura-t-il plusieurs mandats accordés à des firmes différentes?) L'arrondissement a-t-il déjà accordé des contrats pour ces travaux?b. Coût des aménagements. Entend-on donner un seul contrat pour les 7 projets ou plusieurs contrats et ces contrats seront-ils scindés en composantes (excavation, pavés alvéolés, terreau, plantation, mobilier, etc.)?3. Quelle est la place des ruelles et des ruelles vertes dans le plan d'investissement décennal? Étant donné que depuis plus de 20 ans l'arrondissement a rajeuni le revêtement des ruelles en posant plusieurs couches d'asphalte successives mais sans se rendre à la limite des propriétés ce qui a eu pour effet de rehausser le niveau des ruelles par rapport aux murs des immeubles et de créer des rigoles le long des murs par où s'écoulent les eaux de pluie, provoquant ainsi des dommages aux murs et aux fondations de plusieurs propriétés, est-il prévu de remédier à cet état de choses par des investissements conséquents dans le pavage des ruelles et nos seulement dans l'aménagement de ruelles vertes? <p>Merci de répondre à ma question qui concerne les prévisions des budgets de fonctionnement et d'investissement.</p>

CA20 16 0287

DRESSER LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021 DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

DE DRESSER le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Outremont pour l'exercice financier 2021, tel qu'indiqué au sommaire;

DE LE TRANSMETTRE au service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif.

Un débat s'engage.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Votent contre: Jean-Marc Corbeil

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

30.01 1203711009

CA20 16 0288

ÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2030 DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Fanny Magini

DE DRESSER le programme décennal des immobilisations de l'arrondissement Outremont 2021-2030, lequel prévoit des investissements de 25 610 000 \$ au cours des dix (10) prochaines années, le tout tel qu'indiqué au sommaire décisionnel;

DE LE TRANSMETTRE au service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif qui doit dresser et soumettre pour adoption au conseil de la Ville, le programme des immobilisations de la Ville, lequel doit comprendre à l'égard de chaque arrondissement, un programme d'immobilisations.

Un débat s'engage.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Votent contre: Jean-Marc Corbeil

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

30.02 1203711008

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À 21H22.

70.01

Philippe Tomlinson
Maire de l'arrondissement

Julie Desjardins
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 13 octobre 2020.